



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Du samedi 08 avril 2017 à 09heures Montpellier

Membres présents : Alain BRUY, Gilbert CATEL ; Michel GOLF, Christophe JOUSSE, Jean Marc POURGINE (11); Christian RABAUD (CD30), Julien ROCOPLAN (48), Christophe VELAY

Membres excusés : Thierry CASTEILTORT; Jérôme GUEZENEC; Stephane LE GRAND (34);;

Membres absents : Antoine GASQUEZ; Noël GOLLIARD; Francis VIZUETTE (CD66)

Invités présents : Emmanuel BOLL ; Philippe MOLODZOFF ; Alain GUETIERE (MP), Olivier SKENADJI

Clubs représentés: Lezignan Corbières, ASPC Nimes, Uchaud Astt, ST christol Lez ALES, Nimes ASPTT, Salindres As, Vauvert OPP, Montpellier TT, Gigean Asm, Montady Cabestan TT, Béziers TT, ASPTT Sete, Eveil Mendois TT, Ping Pong Estagellois

Accueil de l'assistance par le Président Michel Golf

Il remercie Alain Guetiere de sa venue suite à son invitation, ainsi que tous les membres présents.

Devant l'assistance des clubs et des personnalités présentes, il a été préféré de porter le sujet de la réunion sur l'avenir de la nouvelle ligue Occitanie et sur le projet de fusion.

Les différents points du Comité Directeur, mis à l'ordre du jour seront reportés sur un prochain comité directeur, qui portera en outre sur l'adoption du traité de fusion dès que celui ci nous sera parvenu.

Ceci dans tous les cas avant le 24 avril 2017.

Un rappel des dates butoirs évoquées par Michel:

traité de fusion adopté le 22 avril 2017 (date butoir le 24 avril 2017)

assemblée générale de dissolution de la ligue Languedoc Roussillon et constitution du futur conseil de ligue le 24 juin 2017.

Michel évoque plusieurs scénarios de constitution de liste; il a été convenu , pour l'ensemble des participants, d'agréer une liste commune avec Midi Pyrénées

Michel invite Alain Guetiere à prendre la parole

Il remercie l'invitation de Michel de participer à cette réunion; il prône pour une liste commune qui lui semble une bonne solution.

ceci permettra ainsi une non opposition et de travailler ensemble

Pour cela il faudra parler sur un projet commun.

Il n'y aura pas de moyens si on n'a pas de transversalité sur le territoire (tout public en autre) ce qui entraînera un accroissement d'agents de développement et d'accueil dans les structures sportives.



Rappel de Michel sur l'historique des points clés d'une fusion, imposée par le ministère à travers les fédérations sportives.

A son sens il s'est avéré un manque de temps alloué pour un projet cohérent car il y a une différence de philosophie entre nos deux ligues.

Les points traités par la LRTT sont à ce jour la gestion des salariés (volonté des pouvoirs publics de lutter contre le chômage) ; la formation qui entraîne des outils de développement et de l'activité, du sport santé ...

On remarque ainsi, sans occulter la gestion de notre raison d'être de la pratique du Tennis de Table, un pourcentage important de gestion administrative et autres.

Christophe Jousse

suite aux différents points abordés et tenant compte des souhaits et remarques de l'ensemble des participants demande un tour de table pour que chacun se positionne par rapport à ses compétences et ses souhaits pour intégrer la liste définitive du futur conseil de ligue.

Christophe sera le porte parole de cette liste.

Les présents souhaitent en outre pouvoir consulter cette liste avant la date limite de dépôt.

Le manque de temps nous oblige à ce qui a été annoncé au début de prévoir un futur comité directeur pour y traiter les points mis à l'ordre du jour, à la date souhaitée au plus tard le 22 avril 2017.

Fin de la réunion à 12h30